

# SECTION FRANÇAISE DU LYON-TURIN : UN NOUVEAU DÉPART POUR LE PROJET FERROVIAIRE

NEWSLETTER N°1 – DÉCEMBRE 2025

## — ÉDITO

La section française du Lyon-Turin est un projet ferroviaire d'envergure, essentiel pour renforcer la connexion entre la France, l'Italie et, au-delà, l'ensemble des pays européens. Aujourd'hui, cet axe reste à développer pour répondre aux besoins croissants de mobilité durable et permettre le plein essor du transport ferroviaire, plus respectueux de l'environnement.

La nouvelle infrastructure offrira une liaison moderne, rapide et compétitive avec notamment l'objectif de réduire significativement le nombre de poids lourds sur les routes alpines. Conçu pour accroître l'efficacité et la capacité du fret ferroviaire à long terme, le projet bénéficiera aussi aux voyageurs.

Depuis sa déclaration d'utilité publique en 2013, le projet a été affiné pour répondre aux spécificités locales, aux besoins stratégiques en matière de transport ainsi qu'aux objectifs de décarbonation et de lutte contre le changement climatique, au cœur des priorités nationales et européennes.

En décembre 2024, le ministre chargé des Transports a confirmé la relance de la section française du Lyon-Turin en retenant le scénario Grand Gabarit, un choix soumis en amont aux élus du territoire. Ce dernier permettra de faire circuler des trains de fret capables

d'embarquer des camions entiers. C'est une avancée majeure pour la compétitivité du rail.

Ce projet ambitieux s'inscrit dans une dynamique collective, portée par l'Union Européenne, l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que six collectivités territoriales, qui financent conjointement les études relancées en 2025. En tant que maître d'ouvrage, SNCF Réseau s'engage à conduire des études rigoureuses, nourries par les meilleures expertises, et à mener un dialogue étroit avec le territoire pour permettre aux acteurs locaux de s'exprimer et d'enrichir collectivement le projet.

C'est une grande responsabilité, mais aussi une réelle fierté de contribuer à une réalisation aussi structurante pour nos territoires et pour la transition écologique.



**Jean Castex,**  
président directeur général  
du groupe SNCF

## UN PROJET PARTENARIAL AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Lyon-Turin revêt un **intérêt européen, national et régional**. Il permet de mieux connecter la France et l'Italie en complément de la voie ferrée existante construite à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Pour cette raison, ces deux pays et l'Union européenne financent les travaux en cours entre Saint-Jean-de-Maurienne et Susa (Italie) et les études nécessaires à la réalisation de la section française, entre l'agglomération lyonnaise et Saint-Jean-de-Maurienne.

Ce projet d'aménagement du territoire constitue également un levier d'attractivité et de développement économique. Il permet aussi de **réduire le nombre**

**de poids lourds** dans les vallées alpines, de **réduire les émissions de polluants et la consommation d'énergie** liées au trafic routier.

Enfin, il permet **de libérer de la capacité** sur le réseau ferré existant pour des trains du quotidien.

Pour toutes ces raisons, les études en cours sur la section française sont soutenues et financées, aux côtés de l'État, par de nombreuses collectivités territoriales : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements du Rhône et de Savoie, Communautés d'Agglomération de Chambéry, Annecy et Grand Lac, Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise.



**1 million**

de **poids lourds** en moins chaque année dans les vallées alpines



**43%**

des **marchandises** transportées par le train entre la France et l'Italie



**30**

**trains** du quotidien supplémentaires par jour possibles sur la ligne existante (axe Lyon-Grenoble-Chambéry), grâce à la capacité libérée par la ligne nouvelle

## LE LANCEMENT DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET DÉTAILLÉ

Après avoir été déclaré d'utilité publique en 2013, le projet entre désormais dans une nouvelle phase : celle des **études d'Avant-Projet Détaillé (APD)**. Ces études, pilotées par SNCF Réseau, permettront d'affiner le tracé, de préparer les choix techniques et d'évaluer les impacts pour construire un projet réaliste et partagé. Elles se dérouleront de 2025 à 2028.



\* Avant de creuser un tunnel de grande longueur, il est nécessaire de réaliser des ouvrages de reconnaissance, appelés descenderies, qui permettent d'explorer et de mieux connaître les caractéristiques géologiques du terrain. Ces descenderies sont utilisées en phase travaux pour accéder au chantier et faciliter l'évacuation des déblais, puis lorsque les tunnels sont mis en service, pour l'accès des secours et la ventilation.

## — LES COMMISSIONS TERRITORIALES DE CONCERTATION (CTC) : UNE DÉCLINAISON CONCRÈTE SUR LE TERRAIN

Afin de renforcer le dialogue avec le territoire, les Commissions Territoriales de Concertation ont été installées les 26 et 29 septembre derniers à Chambéry et Bourgoin-Jallieu. Présidées respectivement par les Préfètes de Savoie et d'Isère, ces instances réuniront désormais – à minima deux fois par an – élus, acteurs socio-économiques et associations. Elles ont vocation à éclairer, partager et enrichir le projet, en assurant une écoute et une prise en compte continue des enjeux et des attentes locales.

Ces deux premières rencontres ont permis de faire un point sur la relance du projet et de préciser les étapes à venir. Elles ont constitué un **temps d'échanges constructifs**, au cours duquel les participants ont pu exprimer leurs attentes et leurs questionnements. L'équipe projet s'est attachée à apporter de premiers éclairages et poursuivra ce travail d'information et de partage au fur et à mesure de l'avancée des études. Celles-ci, actuellement en phase de lancement, ont pour objectif d'apporter les précisions nécessaires et de clarifier les points encore en discussion dans le cadre de la concertation continue.

✚ Pour aller plus loin, retrouvez les **comptes rendus des rencontres** sur le site internet du projet.

Les CTC constituent des instances de concertation volontaire issues des réserves de la commission d'enquête accompagnant la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de 2013. Quatre commissions couvrant les différents secteurs traversés par le projet de section française du Lyon-Turin ont été créées :

- ▶ **Plaines de l'Est Lyonnais, de la Bourbre et du Catelan** (*Rhône, Isère*) ;
- ▶ **Vals du Dauphiné** (*Isère*) ;
- ▶ **Avant-Pays savoyard et Chartreuse** (*Savoie*) ;
- ▶ **Combe de Savoie, Belledonne et Maurienne** (*Isère, Savoie*).

Une réunion par département a été organisée pour le lancement. À l'avenir, chacune se réunira de façon indépendante.

### Les activités agricoles, sujet majeur de la concertation

Conscients de l'impact du projet sur les activités agricoles du territoire, les porteurs de projet attachent une attention particulière au dialogue avec les acteurs de cette filière. Ces derniers sont pleinement intégrés dans les démarches de concertation mises en place. Ainsi, ils siègent dans chaque CTC et dans l'instance dédiée aux compensations agricoles et environnementales des grands projets, installée en novembre 2025 par la Préfète de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Au sein de cette dernière, un groupe de travail spécifiquement consacré aux enjeux agricoles sera prochainement mis en place.



Réunion de lancement des Commissions Territoriales de Concertation en Savoie, le 26 septembre 2025

## — LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

Dans les prochains mois, le projet prévoit la poursuite des inventaires écologiques jusqu'à l'été 2026, ainsi que la préparation, dès début 2026, d'une campagne de sondages et l'inventaire des captages et des sources. Les premiers résultats sont attendus entre la fin du deuxième trimestre et le troisième trimestre 2026.

Les prochaines Commissions Territoriales de Concertation sont prévues à la fin du printemps 2026. D'ici là, leurs membres ont été invités à partager leurs observations sur la charte de fonctionnement et le programme de travail afin d'enrichir collectivement la démarche.

### ➔ À RETROUVER DANS LE PROCHAIN NUMÉRO **Tout comprendre aux sondages géotechniques**

Ces sondages permettent d'étudier la composition des sols et des sous-sols pour connaître leurs comportements et adapter les modalités de construction de la nouvelle voie ferrée. Ils sont menés selon un cahier des charges strictement défini.

Après intervention, le terrain sera remis en état par les entreprises prestataires de SNCF Réseau.



### **Pour en savoir plus**

Retrouvez tous les supports d'information sur le nouveau site :

**[www.projet-lyonturin.fr](http://www.projet-lyonturin.fr)**

Nous sommes également à votre écoute par mail :

**[concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr](mailto:concertation.lyonturin@reseau.sncf.fr)**

**LYON  
-TURIN**  
Section française